

**Commune d'IXELLES**  
**Madame N. GILSON**  
Chaussée d'Ixelles, 168  
**B - 1050 BRUXELLES**

Vos réf. : 7B/PU/MRD/FF/2015/484  
Nos réf. : AVL/JMB/XL-2.538 /s.584  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Madame l'Echevine,

**Objet : IXELLES. Rue Saint-Boniface, 36. Installation d'une tente solaire en façade avant.**  
**Demande de permis d'urbanisme.**  
**Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 02/03/16, sous référence, reçue le 03/03, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 09/03/16.

La demande concerne un immeuble d'angle avec un rez-de-chaussée commercial. De style éclectique, il figure à l'inventaire du patrimoine architectural de la Commune (1900). Il est également compris dans la zone de protection de l'église Saint-Boniface et dans celle de l'ensemble Art Nouveau, sis rue Saint-Boniface, 15 à 19 et 20-22 et rue Ernest-Solvay, 12 à 18, 19 et 20-22.

La demande vise l'installation d'une tente solaire en façade avant.

A l'examen du projet, il apparaît que l'intervention projetée ne porterait pas atteinte aux biens protégés, ni au bien en question. La CRMS demande toutefois que le RRU soit strictement respecté.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : B.S.D. – D.M.S. : Mme O. Goossens ; B.S.D. – D.U. : M. M. Briard.